



Projet SYNPAT:

mettre en
SYNergie les
Projets **A**gricoles
sur le **T**erritoire



BILAN



Les partenaires du projet

Chambre d'Agriculture du Jura (chef de file)

Chambre consulaire dédiée à l'activité agricole, elle accompagne les porteurs de projets à l'installation depuis le premier contact au Point Accueil Installation jusqu'au montage et dépôt effectif du dossier en passant par la maturation du projet, les études économiques... Via son équipe dédiée à l'approche territoriale, elle accompagne également les collectivités locales dans l'émergence et la mise en œuvre de projets territoriaux impliquant une dimension agricole.



CFPPA de Montmorot

Établissement public d'enseignement agricole, il forme à la fois des porteurs de projets, des agriculteurs et des salariés dans des filières traditionnelles du Jura (lait à Comté, viticulture notamment) et dans des filières diversifiées : maraîchage, plantes à parfum aromatique et médicinale, transformation de céréales en pain, petits élevages... Au-delà d'un pôle de formation agricole, il a la particularité de proposer un pôle « projets et territoires » qui forme des responsables de projets et qui contribue également au développement des territoires en participant à la mise en place d'espaces test agricoles, à des plans alimentaires territoriaux et à l'approvisionnement de la restauration en produits agricoles de proximité.



montmorot
— C F P P A —

Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura

La Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura est un nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale créé en 2017 suite à la fusion des trois communautés de communes Arbois Vignes et Villages Pays de Pasteur, Comté de Grimont Poligny et Pays de Salins et du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Revermont. L'établissement a à charge le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire ou encore la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et porte en outre une politique de développement et d'attractivité du territoire. C'est dans le cadre de cette dernière que la Communauté de Communes s'est engagée en 2021 dans un Projet Alimentaire Territorial en parallèle du projet SYNPAT.



Réseau InPACT – représenté dans ce projet par Terre de Liens

Le collectif InPACT : Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale est composé de 6 associations (Terre de Liens BFC, MRJC39, Solidarité Paysans 39, Accueil Paysan 39, Civam bio Le Serpolet et l'Afocg39). Les actions du collectif s'articulent autour de 4 thématiques :

- le Paysan, en favorisant une agriculture créatrice d'emploi, respectueuse des femmes et des hommes.
- L'alimentation, en contribuant à une alimentation de qualité, accessible à tous et en favorisant la connaissance des producteurs et consommateurs
- La Terre : en considérant que la terre est un bien commun
- Le Territoire : en agissant pour des territoires plus vivants où les paysans sont nombreux et contribuent à relocaliser l'économie au plus près des territoires.



SAFER de Bourgogne Franche Comté

Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural. Société anonyme sans but lucratif sous tutelle du Ministère de l'agriculture et des Finances. Missions : favoriser l'installation d'agriculteurs, transmettre des exploitations agricoles et viticoles. Contribuer au développement et à la restructuration du parcellaire agricole. Accompagner les collectivités dans les opérations foncières. Participer à des actions de protection de l'environnement.



Le projet SYNPAT est un projet d'émergence qui bénéficie d'un financement de la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre du PEI-AGRI, pour la période 2020-2021.



Nous remercions tous les acteurs locaux qui, par leur implication, ont contribué au bon déroulement de ce projet et ont alimenté les réflexions et les actions concrètes.

Sommaire

1. Pourquoi ce projet ?

Constat et problématique de départ, nos objectifs à travers ce projet

2. Le déroulement du projet d'émergence

Ce qu'on a fait, les constats qu'on en tire

- Frise récapitulative du déroulement du projet
- Logique globale des actions et détail de chacune des actions
- Matrice AFOM

3. Les problématiques mises en évidence et les pistes de solutions

Les questions que cela nous renvoie et les pistes de solutions qu'on propose

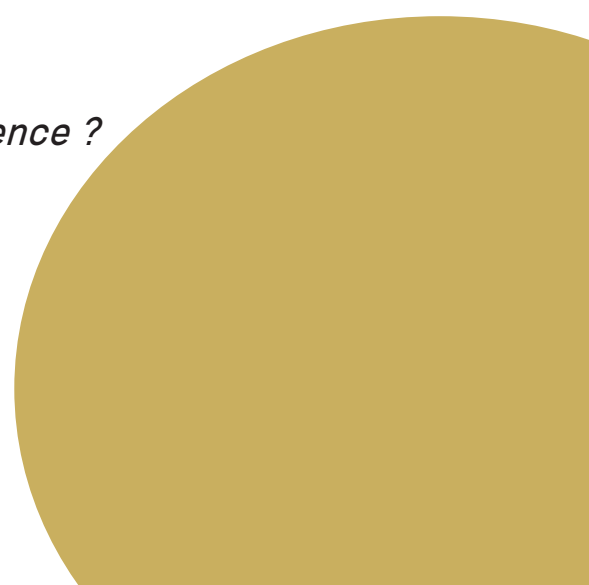
Par thématique :

- Agir sur le foncier
- Agir sur les transmissions
- Promouvoir la diversification des fermes
- Identifier et accompagner les porteurs de projets
- Faire du lien sur le territoire
- Renforcer l'appropriation de la démarche par les élus (en lien avec le PAT)

Conclusion

Quelles suites donner à cette phase d'émergence ?

Annexes



1. Pourquoi ce projet ?

Constats et problématiques de départ, nos objectifs à travers ce projet

Les constats :

- Problématique forte autour de l'installation et du renouvellement des générations en agriculture sur le territoire jurassien (45 % des chefs d'exploitation partent en retraite dans les 10 prochaines années...)
- Deux filières fortes : lait AOP et viticulture, dynamiques et rémunératrices, mais qui laissent peu de place aux autres productions
- Une forte demande de porteurs de projets à l'installation, avec des projets diversifiés, qui peinent à s'installer et notamment à trouver du foncier
- Une demande du territoire via la collectivité (engagée dans un Projet Alimentaire Territorial) et les citoyens qui souhaitent avoir accès à une large gamme de produits alimentaires locaux
- Des porteurs de projets et des filières qui échangent peu entre eux, qui ont peu de contact : deux mondes « différents » entre productions « classiques » du territoire (lait AOP et viticulture) et productions « diversifiées »
- Des réseaux et dynamiques d'accompagnement également différents qui gagneraient aussi à dialoguer et coopérer davantage

Nos objectifs à travers ce projet :

Les partenaires du projet SYNPAT, au vu des éléments de contexte évoqués ci-dessus, souhaitent agir de manière concrète sur un territoire test jurassien représenté par la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, pour :

- Favoriser des installations agricoles diversifiées sur le territoire
- Renforcer le dialogue, l'échange et la coopération à tous les niveaux entre porteurs de projets, agriculteurs en place, structures d'accompagnement
- Créer ainsi des synergies entre les projets afin que chacun des acteurs y trouve son compte, dans une logique gagnant-gagnant

Ce projet constitue une phase d'émergence au sens du dispositif PEI-AGRI, qui doit permettre de préciser la problématique et d'identifier des pistes de solutions, qui pourront ensuite être mises en œuvre dans le cadre d'une phase de fonctionnement (PEI-AGRI) ou d'autres dispositifs en cours ou à déployer sur le territoire.

C'est le territoire qui constitue l'entrée, la cible de ce projet. Il s'agit en effet de mettre en commun notre volonté et nos moyens pour satisfaire les attentes du territoire et de ses acteurs, et de l'accompagner afin qu'il puisse atteindre ses objectifs.



2. Le déroulement du projet d'émergence

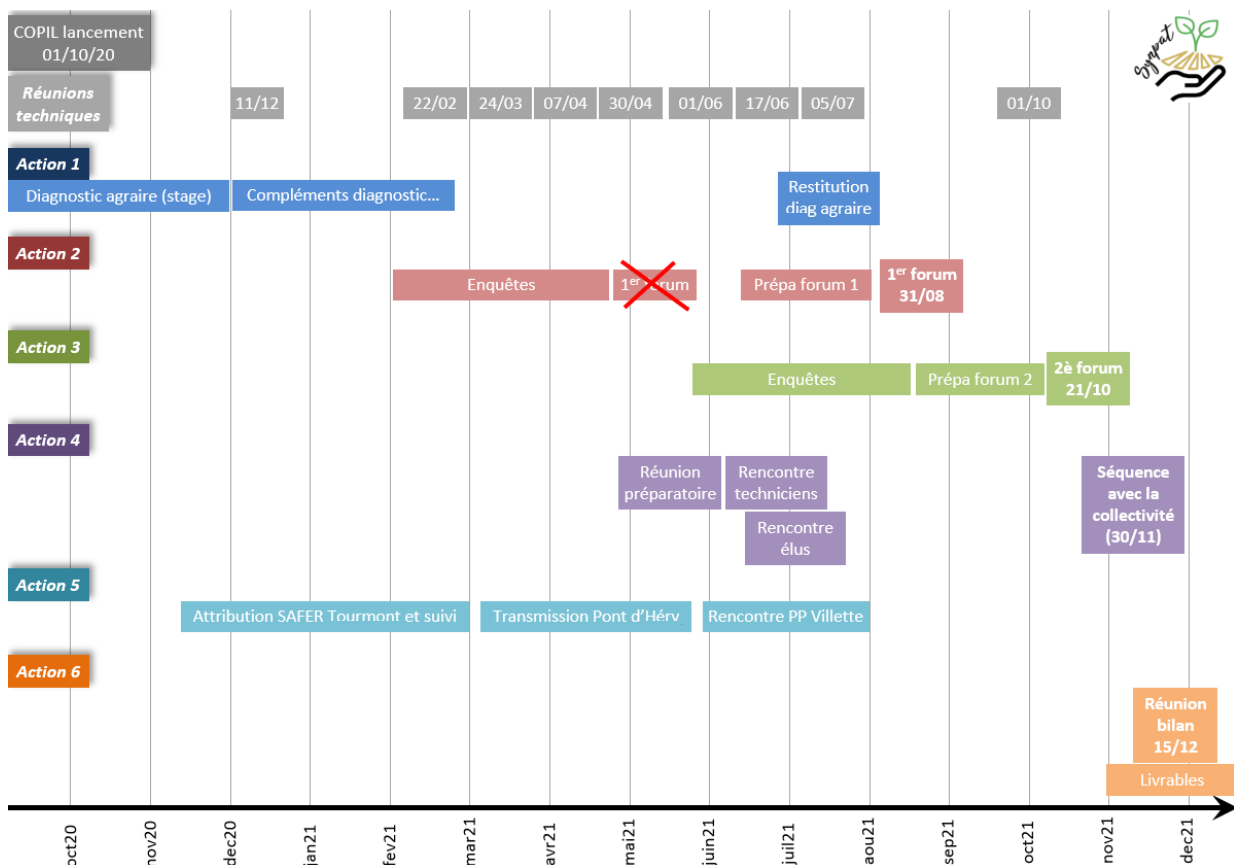
Ce qu'on a fait, les constats qu'on en tire

Le projet d'émergence SYNPAT nous a permis, via plusieurs actions successives, de bien identifier et préciser le contour de la problématique relative à l'installation de projets agricoles diversifiés et à la création de synergies entre ces projets.

Nous avons ainsi successivement :

- Procédé à un état des lieux en valorisant l'ensemble des diagnostics déjà existants sur le sujet et sur le territoire, complété par un stage de type « diagnostic agricole »
- Recueilli des témoignages de retours d'expérience et testé le potentiel du territoire, à travers des enquêtes et un premier forum largement ouvert aux acteurs concernés
- Poursuivi le travail avec les acteurs locaux pour préciser les attentes, freins et leviers via des enquêtes, puis engagé une dynamique de co-construction de pistes de solutions lors d'un second forum
- Sensibilisé la collectivité aux enjeux liés à l'accompagnement de l'installation de projets agricoles et aux outils disponibles pour cela

En parallèle, tout au long de cette phase d'émergence, nous avons repéré sur le territoire des porteurs de projets et des projets d'installation, pour lesquels nous avons commencé à tester des dynamiques concrètes d'accompagnement.



Détail des actions réalisées :

Action	Chef de file de l'action
1) diagnostic	CCAPS
2) retours d'expériences	InPACT via Terre de Liens
3) lien avec les filières	Chambre d'Agriculture
4) accompagnement collectivité	CFPPA
5) tests concrets	SAFER + Chambre d'Agriculture
6) bilan et perspectives	Chambre d'Agriculture

ACTION 1 le diagnostic

Il s'agissait pour nous de partager et mettre en commun l'ensemble des éléments de diagnostic et d'état des lieux déjà existants sur le territoire de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura (CCAPS), afin de bien mesurer « d'où on part ».

Ce partage a été réalisé via une réunion de travail entre partenaires et des recherches complémentaires effectuées par la CCAPS dans le cadre de la réalisation du diagnostic de son Projet Alimentaire Territorial (PAT). Un stage de type « diagnostic agraire » réalisé par deux étudiantes en fin de cycle d'ingénieur d'AgroParisTech au second semestre 2020 nous a apporté des éclairages complémentaires concernant :

- Le paysage en lien avec l'activité agricole
- Les évolutions de l'activité agricole sur le territoire depuis le milieu du XX^e siècle
- Les modèles technico-économiques des exploitations agricoles actuellement en place sur le territoire (avec des références pour les productions « classiques » mais aussi diversifiées)
- Les possibilités d'évolution de l'agriculture sur le territoire à l'avenir, et notamment le potentiel de montée en puissance de productions diversifiées.

Ce diagnostic agraire a été restitué le 8 juillet 2021 devant une trentaine de personnes.

Ce qu'on en tire : des éléments d'état des lieux sur le territoire (contexte, enjeux, besoins et attentes), des références technico-économiques sur les différents types de productions agricoles

ACTION 2 retours d'expériences et potentiel du territoire

L'objectif de cette action était à la fois d'identifier et de partager des expériences inspirantes, et de tester le potentiel du territoire pour l'installation d'activités agricoles diversifiées et la création de synergies.

Pour cela nous avons réalisé :



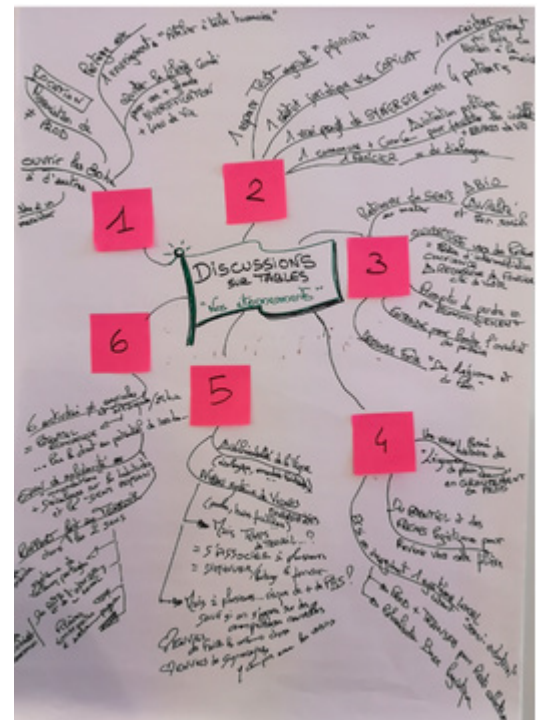
10 enquêtes auprès d'agriculteurs du territoire ou de territoire voisins ayant mis en place des synergies : création d'ateliers de diversification sur la ferme, accueil de nouveaux associés, création de liens et synergies avec d'autres producteurs...



10 enquêtes auprès d'un panel d'agriculteurs du territoire et de porteurs de projets, n'ayant pas forcément mis en place de telles synergies pour l'instant, pour voir comment ces acteurs se positionnent, et évaluer ainsi le potentiel du territoire.

Cette action s'est terminée par l'organisation du premier « forum des synergies agricoles », qui s'est tenu à Arbois le 31 août 2021 (son organisation, initialement prévue au printemps 2021, a dû être repoussée du fait du contexte sanitaire). Ce forum était ouvert aux porteurs de projets, agriculteurs du territoire, élus locaux, structures d'accompagnement et associations ; il a accueilli 49 participants. Son déroulement a été le suivant :

- Présentation de retours d'expériences de synergies gagnantes : parmi les 10 agriculteurs enquêtés, 6 ont présenté leur témoignage en direct lors du forum (ces témoignages détaillés figurent en annexe 1 « recueil des synergies positives »)
- Intervention de Yannick SENCEBE, sociologue à l'INRAe / AgroSup Dijon sur la thématique des évolutions de l'installation agricole et du profil des porteurs de projets, et de ce que cela implique en termes d'accompagnement,
- Travail en groupe pour débriefer les apports des séquences précédentes, et en tirer collectivement des perspectives pour demain concernant l'installation agricole et la création de synergies sur le territoire.



Ce que l'on en tire : des expériences inspirantes, l'intuition que la création de synergies repose avant tout sur des initiatives individuelles (comment les repérer, les accompagner ?), l'identification de points de blocage mais aussi de leviers possibles, des premières perspectives pour le territoire

ACTION 3

concertation avec les filières

Pour faciliter l'installation d'activités agricoles diversifiées et la création de synergies sur le territoire, il nous faut absolument faire le lien avec les agriculteurs et filières déjà en place sur le territoire.

Pour cela nous avons réalisé 10 enquêtes auprès d'acteurs du territoire représentant des filières ou syndicats agricoles, ainsi que des organismes en lien avec l'agriculture.

Puis nous avons organisé un second « forum des synergies agricoles », qui s'est tenu à Arbois le 21 octobre 2021, ouvert au même public que le premier forum. La participation a été un peu moins forte, puisque ce forum a réuni 22 personnes (effet du « pass sanitaire » que nous avons dû appliquer cette fois ?), mais a néanmoins ouvert des discussions et perspectives intéressantes. Son déroulement a été le suivant :

- Reconnexion au sujet via la projection commentée d'une vidéo synthétisant le premier forum ; présentation des 4 thèmes retenus à l'issue de ce premier forum et des enquêtes, et qui feront l'objet d'un travail plus approfondi à l'occasion du second forum,
- « Forum des propositions » : les participants ont été invités à participer à deux ateliers successifs sur des thématiques au choix parmi les 4 proposées :
 - ◇ Le foncier
 - ◇ Le parcours du porteur de projet à l'installation
 - ◇ Le territoire
 - ◇ Le facteur humain

Chaque atelier commençait par brosser le contexte relatif à la thématique, mettait en évidence 1 ou 2 problématiques à traiter, et engageait la discussion autour de pistes de solutions opérationnelles sur le territoire.

Puis l'ensemble des solutions proposées dans chaque atelier ont été partagées en grand groupe, avec ensuite un vote permettant de dégager les pistes de solutions qui semblaient répondre au double enjeu de la faisabilité et de la motivation des acteurs à la mettre en œuvre.

- Bilan et suites du projet



Ce que l'on en tire : le positionnement des différents acteurs face au projet de diversification agricole et de création de synergies, la mise en évidence de freins et leviers possibles, des pistes de solutions concrètes à mettre en œuvre sur le territoire

8

Pour la préparation, l'organisation et la réalisation des deux forums, nous avons été accompagnés par un prestataire externe : Donativo. Le rapport de mission de ce prestataire figure en annexe du présent document.

ACTION 4

sensibilisation et accompagnement de la collectivité

La CCAPS, partenaire du projet SYNPAT, est également un objet de travail de ce projet. Il s'agit non seulement du territoire susceptible d'accueillir les installations agricoles et les synergies envisagées, mais également d'un acteur ayant le pouvoir d'agir concrètement sur ces sujets via la mise en œuvre d'orientations politiques et de moyens financiers et opérationnels spécifiques.

Nous avons souhaité organiser un temps de travail spécifique avec les élus et les techniciens de la CCAPS afin de les sensibiliser à ces questions, de leur proposer des retours d'expérience et de répondre à leurs interrogations en leur présentant des méthodes et outils d'action sur la thématique de l'installation agricole.

Deux rencontres préalables ont eu lieu le 16 et le 23 juin 2021 avec respectivement les techniciens et les élus de la CCAPS pour leur présenter les démarches et identifier leurs interrogations, attentes et besoins afin de calibrer au mieux l'intervention qui a suivi.

Puis une intervention spécifique a été proposée aux élus et techniciens de la CCAPS le 30 novembre en soirée avec le programme suivant :



- Comprendre qui sont les porteurs de projets diversifiés, quels projets portent-ils, comment sont-ils accompagnés ?
- Découvrir quels outils la collectivité peut mobiliser pour conduire des actions en faveur d'une alimentation locale ?
- Se projeter : discussions, quelles perspectives pour demain ?

Ce que l'on en tire : les interrogations et attentes de la collectivité, une meilleure compréhension par la collectivité des profils des porteurs de projets, des possibilités d'accompagnement de ces projets, et notamment sur quels acteurs s'appuyer.

ACTION 5 test concret

Dès le démarrage du projet, il était important pour les partenaires de ne pas se cantonner à des actions de réflexion pour cette phase d'émergence, mais également d'engager dès à présent des actions, des tests concrets pour accompagner les dynamiques d'installations agricoles diversifiées et favoriser la création de synergies sur le territoire.

Les partenaires du projet ont donc régulièrement échangé au sujet des porteurs de projets potentiels identifiés sur le territoire, et pour certains ont engagé des démarches concrètes d'accompagnement : mise en relation, conseil... L'ensemble de ces démarches est récapitulé dans l'annexe 5 « note de synthèse des accompagnements réalisés ».

Ce que l'on en tire : des informations concrètes sur les porteurs de projets et leurs attentes, un retour d'expérience sur l'organisation à adopter pour améliorer l'efficacité de l'accompagnement de ces porteurs de projets.

ACTION 6 bilan et perspectives

C'est l'objet du présent document, qui fait la synthèse des différentes actions du projet, en tire le bilan, et propose des perspectives et pistes d'actions à mettre en œuvre pour la suite.

Bilan sous forme de de matrice AFOM

Matrice AFOM relative au territoire et à ses acteurs, dans l'objectif de répondre à l'enjeu de favoriser les installations agricoles diversifiées et la création de synergies sur le territoire

Atouts	Faiblesses
Potentiel agronomique du territoire : territoire diversifié	Dynamisme des filières agricoles en place qui bloquent le développement d'autres productions
Potentiel de diversification à l'échelle de la ferme : ajout d'ateliers sur des fermes existantes	Décalage entre l'offre de transmission (majoritairement en société) et la demande d'installation (majoritairement individuelle), difficulté à trouver des associés que ce soit pour poursuivre la production existante ou pour développer de nouvelles productions
Certains agriculteurs sont disposés à laisser / mettre à disposition des terres	Méconnaissance des porteurs de projets diversifiés par les agriculteurs en place, crainte que les projets diversifiés ne soient pas viables / vivables
Volonté identifiée de porteurs de projets de créer des activités diversifiées, de réorganiser les fermes	Crainte des cédants vis-à-vis de repreneurs diversifiés : changement de production, déstructuration de la ferme...
Energie citoyenne locale	Fragilité des porteurs de projets diversifiés : manque de réalisme, de connaissance du monde agricole
Intérêt des élus à en savoir davantage sur la question agricole	Manque de gestion de leur foncier par les collectivités, absence de formation des élus locaux à ces problématiques (foncier, agriculture...)



Opportunités

Menaces

Territoire attractif : de nombreux porteurs de projets souhaitent s'y installer. Le territoire doit aussi travailler à devenir « accueillant » : logement, services...

Une collectivité en cours d'élaboration de son Projet Alimentaire Territorial, possibilité de financement d'actions

Identification des porteurs de projets sur le territoire et facilitation de leurs démarches et de leur intégration (mise en place d'un outil adéquat pour cela → guichet unique ?)

De nouvelles attentes citoyennes et des demandes sociales (créer des ponts avec le monde agricole)

Créer du lien entre agriculteurs en place et les porteurs de projets, en lien avec les filières → faire émerger des synergies, des logiques gagnant-gagnant

Identifier les agriculteurs en place prêts à diversifier leur ferme, informer les producteurs installés sur le champ des possibles (ex : conservation des droits à produire en cas d'intégration d'un nouvel associé développant une production diversifiée...)

Réorientation de fermes prochainement en transmission et non viables en l'état : les repérer, puis penser et anticiper leur restructuration

Identifier le foncier appartenant aux collectivités et étudier son potentiel, friches à valoriser ? (ex : vergers salins)

Potentiel de débouchés pour une production diversifiée auprès de la restauration collective locale

Nouveau cahier des charges AOP Comté qui encourage la restructuration parcellaire

Orientation politique de la collectivité* ?

Forte pression foncière

Attachement des cédants et propriétaires foncier à transmettre à l'identique.

PAC - couplage de l'aide à l'ha, crainte des propriétaires fonciers à louer à des porteurs de projets qui n'auront pas accès à des primes PAC (ex : maraîchers)

Prix de reprise des fermes en lait à comté élevé (matériel, bâtiments...)

Orientation politique de la collectivité* ?

* en fonction des orientations prises à l'avenir, cela peut être aussi bien une opportunité qu'une menace !

3. Les problématiques mises en évidence et les pistes de solutions

Les questions que cela nous renvoie et les pistes de solutions qu'on propose

L'analyse et le bilan des travaux réalisés lors de cette phase d'émergence nous ont permis d'identifier plusieurs thèmes de travail potentiels, détaillés ci-dessous. Pour chacun de ces thèmes, nous précisons les enjeux, questions soulevées, points de blocage et leviers potentiels identifiés, puis nous proposons des pistes de solutions (qui nous semblent concrètement réalisables et possibles à engager à court / moyen terme) en précisant dans quelle cadre ces solutions pourront être mises en œuvre.

Agir sur le foncier

Les enjeux : la pression foncière est très forte localement avec deux productions en place qui «verrouillent» le territoire :

- Le lait AOP Comté : les producteurs ne souhaitent pas perdre de surface au risque de perdre de la productivité laitière. Pour garantir leur autonomie fourragère à l'avenir, avec les incertitudes liées aux évolutions climatiques, les producteurs ont plutôt tendance à sécuriser leur fonctionnement en cherchant des superficies supplémentaires.
- La viticulture : en essor aujourd'hui, la profession souhaite installer des jeunes et conforter les structures existantes, ce qui nécessite du foncier.

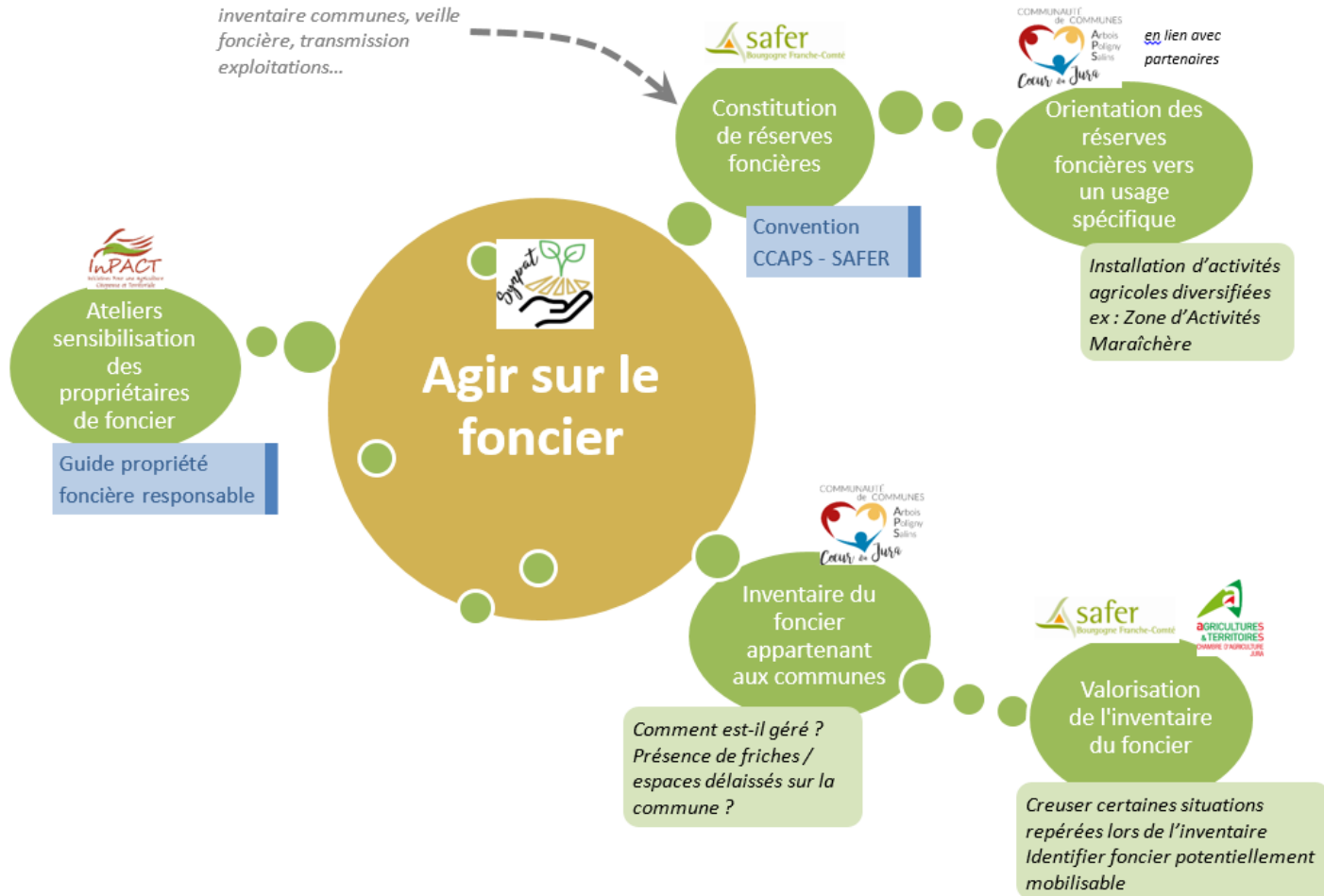
Il est donc très compliqué pour les porteurs de projets diversifiés d'accéder à du foncier pour s'installer, c'est le principal blocage identifié.

Les freins et leviers identifiés

Freins	Leviers
<p>Pas de foncier disponible pour l'installation de porteurs de projets diversifiés</p> <p>Perte de productivité laitière en cas de perte de foncier pour les producteurs de lait AOP</p> <p>Manque de connaissance des propriétaires fonciers (surtout les nouveaux propriétaires qui héritent et connaissent peu le monde rural)</p>	<p>Identifier du foncier qui pourrait être mobilisable à plus ou moins long terme, anticiper et engager des actions pour cela en mutualisant les compétences et outils des différents partenaires(cf. détail actions ci-dessous)</p> <p>Dans la limite du seuil de production de 4 600 l / ha fixé par le cahier des charges du Comté, il serait possible pour un producteur de lait de « concentrer » sa production s'il cède un peu de terrain. Il faut pour cela demander une dérogation auprès du CIGC, appuyée par la collectivité si cela est fait dans l'intérêt du territoire</p> <p>Sensibiliser les propriétaires et leur expliquer ce qu'ils peuvent faire avec leur foncier, dans quelles conditions, quels outils et organismes ils peuvent mobiliser pour cela</p>

Les actions possibles

Opportunités identifiées :
inventaire communes, veille
foncière, transmission
exploitations...



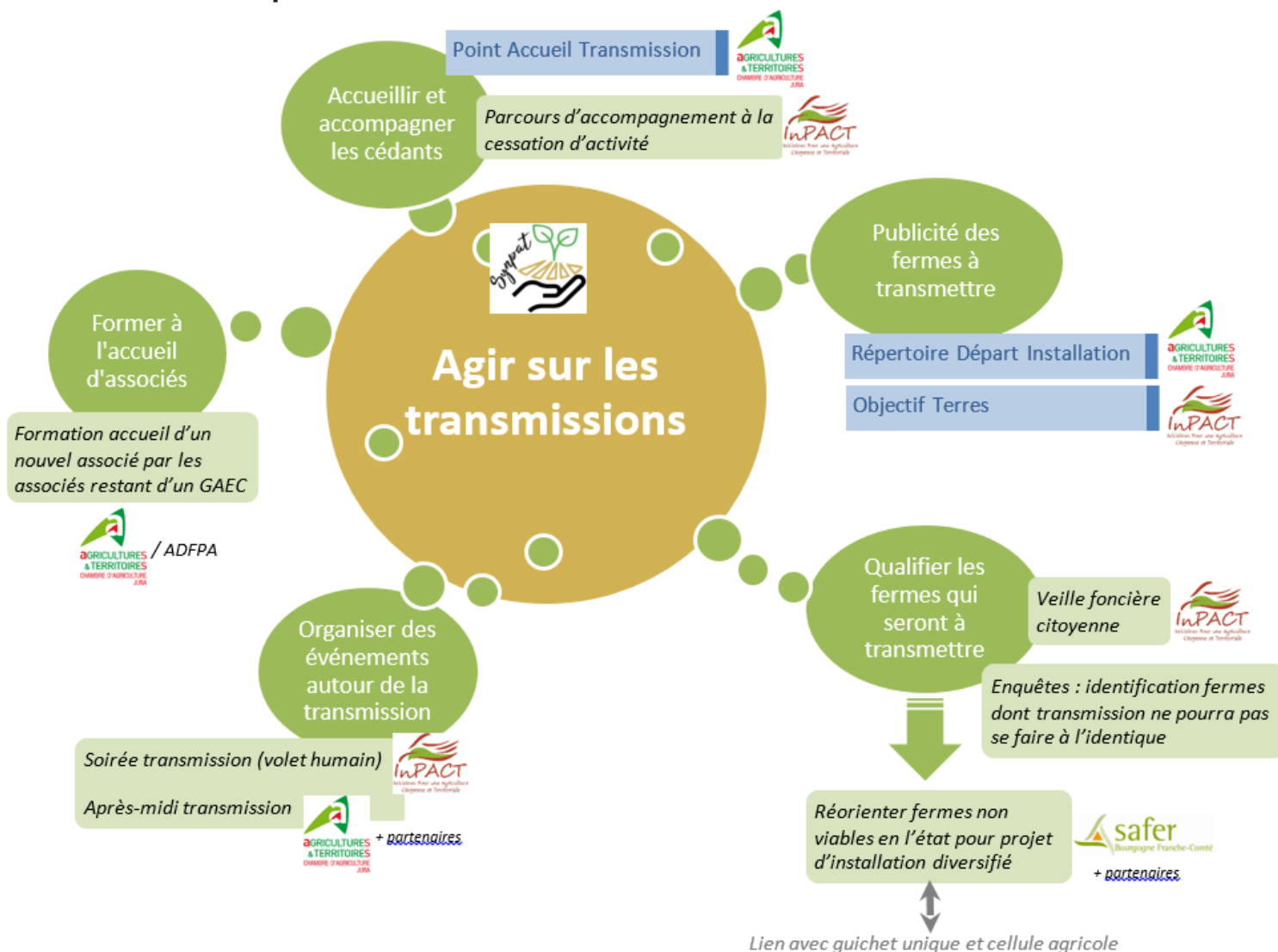
Agir sur les transmissions

Les enjeux : la transmission d'exploitation est l'un des événements-clés à l'occasion duquel il est possible d'orienter du foncier, voire une ferme dans son ensemble, vers un ou plusieurs projets d'installation diversifiés.

Les freins et leviers identifiés

Freins	Leviers
<p>Le cédant (qu'il vende et/ou mette en location sa ferme / ses terrains) a tendance à choisir un repreneur qui poursuivra la même activité que lui</p> <p>Dans certains cas le cédant ne trouve pas de repreneur, ou bien la ferme n'est plus adaptée pour une poursuite d'exploitation à l'identique (plus aux normes...) et elle part alors à l'agrandissement des voisins</p> <p>La transmission d'exploitations sous forme sociétaire se fait souvent par remplacement d'un associé lors de son départ en retraite. Il faut trouver un nouvel associé, qui doit ensuite faire sa place dans le collectif</p>	<p>Sensibilisation et accompagnement des cédants pour accepter que le projet du repreneur et les productions qu'il envisage puissent être différents, voire que la ferme soit divisée et parte vers plusieurs projets</p> <p>Anticiper ce genre de situations en repérant les fermes concernées le plus tôt possible avant la transmission. Différents outils peuvent ensuite être mobilisés pour orienter ces fermes / ce foncier préférentiellement vers des installations diversifiées.</p> <p>Sensibiliser les porteurs de projets à l'installation à cette réalité : une partie croissante des offres de transmission le sont en société et non en individuel.</p> <p>Accompagner l'accueil du nouvel associé dans la structure. Sensibiliser les associés déjà en place à la possibilité d'accueillir un nouvel associé qui développerait une activité diversifiée</p>

Les actions possibles



Détail des actions et outils proposés :

Soirée transmission : soirée sur le volet humain de la transmission à destination des cédants mais aussi des porteurs de projets pour permettre une mise en lien.

Après-midi transmission : pour les cédants, avec une double intervention MSA / CA39 et des ateliers tournants sur la seconde partie de l'après-midi.

Parcours d'accompagnement à la cessation d'activités : permet aux futurs cédants d'être formés et accompagnés pour faciliter la transmission de leur ferme. Le parcours pourrait être organisé sur le territoire selon les agriculteurs intéressés.

Point Accueil Transmission : tout exploitant qui se pose la question de transmettre son exploitation à un repreneur potentiel peut solliciter gratuitement un conseiller transmission pour un entretien. Cet entretien permet d'orienter vers les outils à disposition et les personnes ressources.

Formation accueil d'associés : vise les associés de GAEC restant en place pour les aider à travailler leur posture et leur projet d'accueil d'un nouvel associé.

RDI : www.repertoireinstallation.com

Objectif Terres : www.objectif-terres.org

Promouvoir la diversification des fermes

Les enjeux : la création d'ateliers de diversification sur les exploitations déjà en place est un levier important pour favoriser l'installation de productions agricoles diversifiées sur le territoire. Les témoignages et retours d'expérience recueillis nous montrent que le développement de la diversification sur les fermes relève au départ d'une démarche individuelle, celle de l'agriculteur en place qui va choisir d'accueillir ces nouvelles activités. Plusieurs possibilités pour cela : accueillir un (ou plusieurs) nouvel associé pour développer cette activité, embaucher un salarié pour cela, mettre du foncier à disposition d'un porteur de projet...

Les freins et leviers identifiés

Freins	Leviers
Des agriculteurs peuvent s'interroger sur la diversification de leur ferme sans oser franchir le pas	Sensibiliser et montrer ce qui est possible (retours d'expériences comme cela a été fait lors du forum du 31/08). Identifier les agriculteurs ouverts à cette démarche, les accompagner pour qu'ils osent « franchir le pas »
La diversification sur une ferme suppose un fonctionnement en collectif avec une bonne articulation entre les personnes, les activités...	Accompagner les collectifs dans leurs réflexions et leurs démarches pour fluidifier le fonctionnement, le relationnel...

Les actions possibles



Détail des actions et outils proposés :

Café installation « s'installer en collectif » : soirée durant laquelle sont invités les candidats à l'installation du territoire. Les échanges, sous un format convivial, sont voués à permettre aux candidats de réfléchir à une installation en collectif (avantages, inconvénients). C'est aussi un moyen de faire du lien entre candidats du territoire.

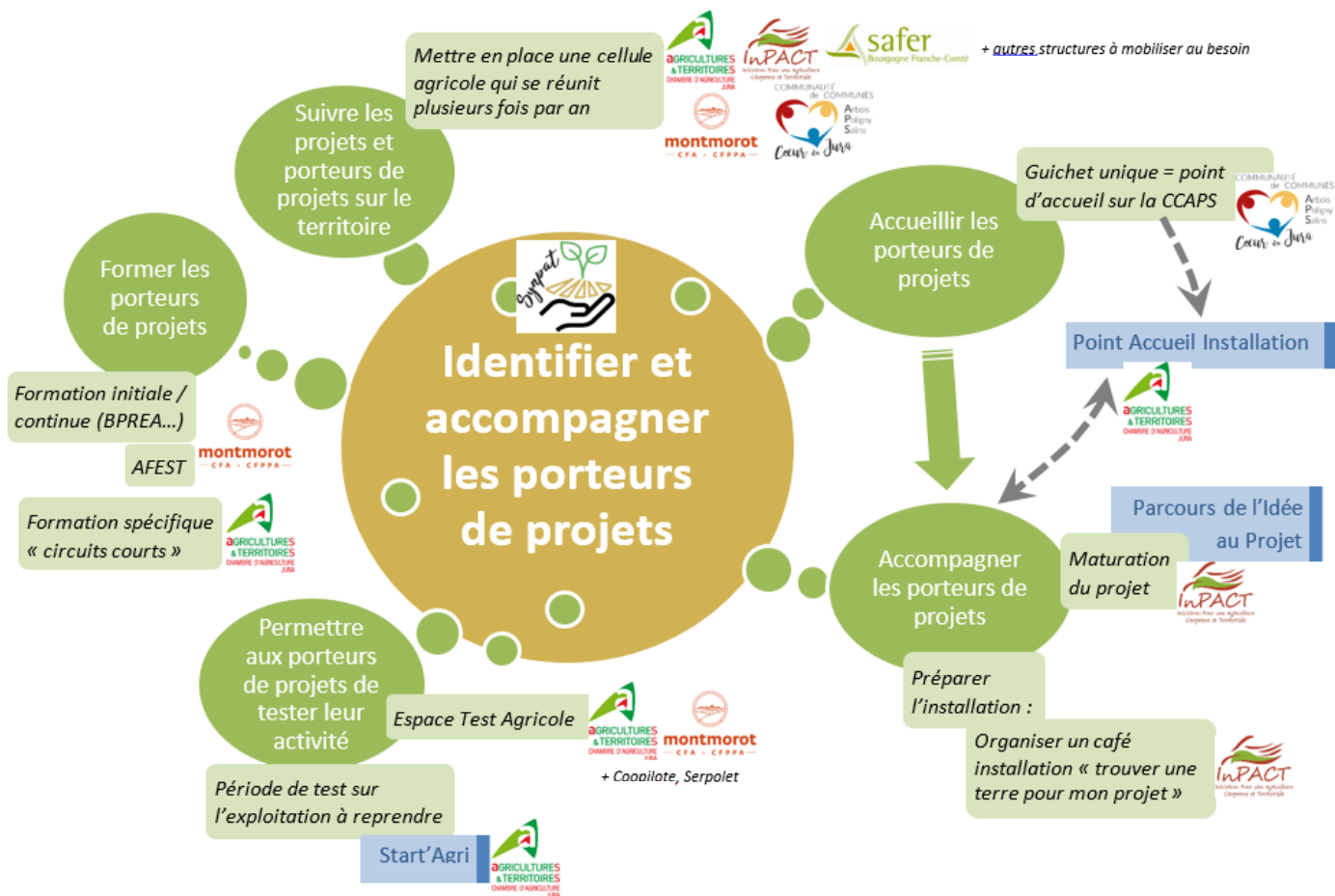
Identifier et accompagner les porteurs de projets

Les enjeux : il s'agit de se doter d'une méthode pragmatique et efficace, entre la collectivité et les structures d'accompagnement, pour identifier les porteurs de projets souhaitant s'installer sur le territoire, et les accompagner tout au long de leur démarche (maturation du projet, études préalables à l'installation, facilitation de l'implantation sur le territoire...)

Les freins et leviers identifiés

Freins	Leviers
<p>Chaque partenaire (collectivité et structure d'accompagnement) a connaissance de porteurs de projets potentiels mais sans que l'information ne soit forcément recoupée et partagée</p> <p>Les porteurs de projets manquent parfois de visibilité, ne savent pas à qui s'adresser et frappent à différentes portes un peu au hasard</p> <p>Les porteurs de projets peuvent avoir des projets encore peu précis, voire déconnectés des réalités locales</p>	<p>Mettre en place une cellule d'échange entre les partenaires pour partager les informations et mieux s'organiser dans l'accompagnement des porteurs de projets</p> <p>Donner de la visibilité avec un guichet d'accueil porté par la collectivité, pour accueillir et orienter les porteurs de projets en lien avec les différentes structures d'accompagnement, promouvoir les dispositifs d'accompagnement déjà existants et organisés</p> <p>Organiser et promouvoir des dispositifs d'accompagnement à la maturation des projets</p>

Les actions possibles



Détail des actions et outils proposés :

Guichet unique : point d'accueil des porteurs de projets au sein de la collectivité des propriétaires cherchant à vendre leurs terres agricoles (agriculteurs en fin de carrière et propriétaires privés) => croisement des informations

Cellule agricole : composée des partenaires du projet SYNPAT (éventuellement élargi). Se réunit plusieurs fois par an (en fonction des besoins identifiés) pour partager information sur les porteurs de projets, les projets à l'installation sur le territoire.

Point Accueil Installation : plusieurs conseillers sont formés et à même d'accueillir des porteurs de projet pour les renseigner, les orienter, leur proposer des outils d'accompagnement, et si nécessaire les engager dans le processus d'installation aidé. Tous les porteurs de projets peuvent être accueillis gratuitement : www.deveniragriculteurbfc.fr

Parcours de l'Idée au Projet : parcours de formation d'une 10aine de jours permettant aux porteurs de projet d'être accompagnés à l'émergence de leur projet (clarification, identification des étapes, rencontre d'acteurs...).

Formation circuits courts : formation de 2 jours à destination des porteurs de projets diversifiés abordant divers sujets (économique, réglementaire, hygiène, étude de marché, etc...)

Start'Agri : dispositif régional qui permet une période de « test » sur l'exploitation à reprendre. Stage rémunéré de 3 à 12 mois, permet une immersion dans le fonctionnement de l'exploitation à reprendre avec un accompagnement, un statut et une protection sociale.

Espace Test Agricole : foncier et accompagnement (dont portage salarial) mis à disposition de porteurs de projets souhaitant tester leur activité avant de s'installer réellement.

Formation initiale et continue : Formations s'adressant aux porteurs de projet souhaitant s'installer et non titulaires d'un diplôme agricole (ex : reconversions professionnelles...)

AFEST : expérimentation d'Actions de formation en situation de travail pour des porteurs de projets agricoles et pour des jeunes installés.

Café installation « trouver une terre pour mon projet » : soirée durant laquelle sont invités les candidats à l'installation du territoire. Les échanges, sous un format convivial, sont voués à accompagner, conseiller les candidats dans leur stratégie de recherche de foncier (présence de Terre de Liens et la SAFER).



Faire du lien sur le territoire

Les enjeux : le manque de lien, d'échange et de dialogue à différents niveaux a été posé comme hypothèse de départ de ce projet SYNPAT, et confirmé lors des différentes démarches de ce projet. Il s'agit donc de «faire du lien» sur le territoire, de favoriser les échanges entre : porteurs de projets, agriculteurs en place, acteurs locaux, structures d'accompagnement... pour faciliter et favoriser l'implantation de projets agricoles diversifiés.

Les freins et leviers identifiés

Freins	Leviers
<p>Les agriculteurs en place méconnaissent les porteurs de projet et les caractéristiques des projets d'installation diversifiés portés sur le territoire</p> <p>Les acteurs locaux et notamment les citoyens peuvent être facilitateurs pour l'implantation de projets sur le territoire, mais dans quel cadre ?</p>	<p>Organiser des lieux de rencontre et d'échange permettant une meilleure connaissance réciproque et pouvant déboucher sur la création de synergies entre projets</p> <p>Proposer des cadres d'implication des acteurs locaux (ex : comptoir des initiatives...), des lieux d'échange avec les citoyens...</p>

Les actions possibles



Détail des actions et outils proposés :

Comptoir des initiatives : facilitation de l'émergence et de la concrétisation des projets sur le territoire en impliquant tous les acteurs.

Renforcer l'appropriation de la démarche par les élus (en lien avec le PAT)

Les enjeux : l'implantation d'activités agricoles diversifiées sur le territoire dépend aussi en grande partie de la capacité du territoire à se « rendre accueillant », à porter politiquement et à soutenir ces démarches. La CCAPS s'est engagée dans une démarche d'élaboration et de mise en œuvre d'un PAT ; l'installation d'activités agricoles et la création de synergies visant à développer une production diversifiée sur le territoire répond complètement à l'un des enjeux de ce PAT qui est le renforcement de filières d'approvisionnement locales.

Les freins et leviers identifiés

Freins	Leviers
Les élus et techniciens de la collectivité ont besoin de mesurer les enjeux et de mieux comprendre les outils dont ils disposent pour accompagner les dynamiques d'installation agricoles sur leur territoire	Organiser des séquences d'information et de sensibilisation des élus et techniciens sur ces questions, faire le lien avec la démarche PAT

Les actions possibles



Conclusion

Quelles suites donner à cette phase d'émergence ?

La phase d'émergence du projet PEI-AGRI « SYNPAT » a permis de mettre en évidence un certain nombre d'enjeux ainsi que des pistes de solutions pour faciliter l'installation d'activités agricoles et la création de synergies, en vue de développer une production diversifiée sur le territoire de la CCAPS.

Plusieurs possibilités pour la mise en œuvre des actions identifiées :

- Certaines actions existent déjà mais sont à déployer / renforcer sur le territoire moyennant la mise en place de partenariats et/ou financements adéquats (ex : Point Accueil Installation, formation de l'idée au projet...)
- D'autres actions pourront être mises en œuvre dans le cadre d'autres projets :
 - Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la CCAPS
 - exemple du Comptoir des initiatives qui est un outil développé dans le cadre du projet RARES
- D'autres actions encore pourront être appropriées et déployées par l'un ou l'autre des partenaires du projet SYNPAT qui y verra un intérêt particulier. C'est le cas par exemple du « guichet unique » d'accueil des porteurs de projets que la CCAPS envisage de mettre en place
- Enfin, pour certaines actions ne relevant pas des cas ci-dessus, mais néanmoins pertinentes à développer, les partenaires du projet SYNPAT se laissent la possibilité de réfléchir à une suite de ce projet sous la forme d'une phase de fonctionnement, qui pourrait être déposée lors d'un prochain appel à projet PEI-AGRI.

Le PAT du Cœur du Jura prévoit d'ores et déjà un certain nombre d'actions qui sont liées aux conclusions du projet SYNPAT :

- *Inventaire foncier auprès des communes de la CCAPS pour identifier le foncier appartenant aux communes, leur mode de gestion, la possibilité de mobiliser ce foncier – ainsi qu'identifier les possibles friches et terrains non valorisés*
- *Constitution d'une réserve foncière avec une orientation des usages agricoles prévus*
- *Concertation avec les habitants : faire en sorte que les habitants s'emparent du sujet, espaces de dialogue sur la question de l'alimentation sur le territoire*